

## Petit Mémento du mandataire

<b>Cotisation :</b>	C'est ce que l'on verse périodiquement à une association pour s'affilier à celle-ci. La cotisation à l'OCCE doit être réglée pendant le premier trimestre de l'année scolaire.
<b>Participation volontaire des familles</b>	C'est une ressource de la coopérative scolaire. Elle n'est <b>jamais obligatoire</b> et <i>négociée</i> si possible avec les représentants des familles. Elle sert à financer les projets de la coopérative scolaire.
<b>Dépenses obligatoires</b>	L'affiliation, l'assurance de la coopérative scolaire (responsabilité civile).
<b>Rôle et obligations du mandataire</b>	<p>II est le garant du bon fonctionnement de la coopérative scolaire. Il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ régler les cotisations des adhérents de la coopérative</li> <li>➤ rédiger et renvoyer le compte-rendu financier et le compte-rendu d'activité avant le 30 septembre</li> <li>➤ contrôler la régularité de la comptabilité de la coopérative &gt; souscrire un contrat d'assurance pour le coopérative</li> <li>➤ rendre compte du fonctionnement de la coopérative lors des conseils de coopérative et des conseils d'école</li> <li>➤ tenir les registres obligatoires : cahier de comptabilité, registre d'inventaire, cahier de conseils de coopérative.</li> </ul>

## Petit Mémento de la coop'

<b>charges, produits :</b>	charges = dépenses, produits = recettes
<b>compte de fonctionnement :</b>	ensemble de tous les mouvements financiers de l'année en cours
<b>Exercice :</b>	période entre deux bilans. L'exercice comptable pour la coopérative scolaire commence le 1 <sup>er</sup> septembre et finit le 31 août.
<b>Résultat :</b>	résultat = produit - charges. Le résultat peut être positif (excédent) ou négatif (déficit) selon le fonctionnement sur l'exercice.
<b>Balance :</b>	<p>équilibre des comptes de charges et de produits :</p> <p style="text-align: center;">total des charges + excédent = produits</p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p style="text-align: center;">total des produits + déficit = charges</p>
<b>Solde :</b>	<i>différence</i> (qui doit toujours être positive) entre le débit et le crédit d'un compte.
<b>Report à nouveau :</b>	Solde de tout ce que la coopérative possède en début <i>d'exercice</i>
<b>Actif et Passif :</b>	actif = solde de tous les comptes    Passif = report à nouveau + résultat
<b>Bilan comptable (de fin d'exercice) :</b>	comparaison des soldes des comptes (actif) au résultat du compte de fonctionnement (report à nouveau + résultat de l'exercice). Le bilan doit toujours être équilibré (actif = passif).